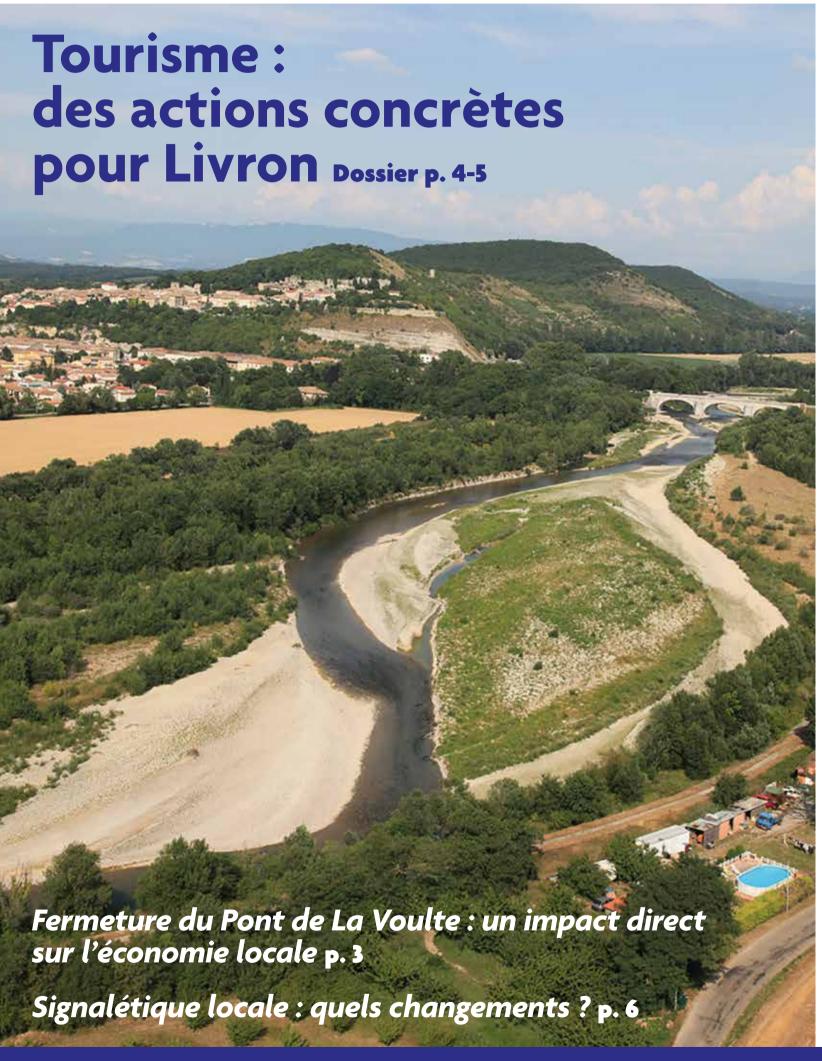
Novembre-décembre 2015 - n° 75



ÉCONOMIE - TOURISME - COMMERCE & ARTISANAT - FINANCES - COMMUNICATION

livron-sur-drome.fr



Édito



Olivier BERNARD Maire de Livron et Vice-président de la CCVD

Les actualités de l'Économie. du Tourisme et du Commerce local

e nombreux sujets d'actualité viennent animer notre ville sur le plan de l'économie et du tourisme. Pendant la remise des trophées aux sportifs livronnais, nous avons fait le point en public sur les avancées des dossiers. En ce qui concerne Drôme Fruits, 2016 devrait être l'année du début du démantèlement du

La zone de la Confluence va bientôt naître sur 20 hectares et ainsi enfin relancer une situation du foncier économique bloquée depuis plus de huit années. Une réunion de préparation avec la Communauté de Communes a été organisée pour mettre en place le giratoire qui reliera la zone de la Fauchetière et la future zone de la Confluence à la future déviation de Livron. Un bon point pour l'économie du territoire avec un soutien fort des élus communautaires que nous tenons à remercier.

Côté tourisme, après la mise en place de la Viarhôna, l'extension de la Vélodrôme à Allex, puis Eurre (et la prise de relais par la Communauté de Communes du Pays de Saillans de la continuité de ce tronçon jusqu'à Vercheny), deux nouveautés complémentaires vont venir accroître notre potentiel aux alentours de la Confluence : le tracé au départ de Livron du parcourspèlerinage pédestre européen « Sur les pas de Huguenots » et l'extension du Lac des Petits Robins dont le pourtour sera aménagé, avec notamment une amélioration de son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Quelques informations que vous retrouverez de manière plus détaillée à l'intérieur de ce journal.

De très nombreux et solides projets vont ainsi voir le jour dans le cadre de ce mandat. De quoi nous donner un peu plus de baume au cœur dans un contexte économique difficile et contraint. Comme quoi, le travail paye, le travail de toute une équipe municipale solidaire et réunie autour de moi et d'un programme en 100 points que nous avions annoncé et pour lequel nous tenons le cap fidèlement. Merci pour votre soutien au quotidien.

Sommaire

Δ	\boldsymbol{C}	ΓU	Δ	П	Т	F
			-	_		ь.

- Nouveau à Livron
- ► Chantier C.I.S.P.D.
- Boucles Drôme-Ardèche
- Bourses départementales

ÉCONOMIE

- Fermeture du Pont de La Voulte
- Accompagnement accessibilité
- Commerce de proximité
- Brèves

DOSSIER ▶ Tourisme

ÉCONOMIE p. 6

p. 4-5

► Signalétique locale

_	nsemer		
Docor	3COMOOK	>+ c+	01/0
RACAI	Kerner	11 (11	$\cap \lor \vdash$
110001		ונ כונ	\mathbf{c}

HORAIRES DECHETTERIE	p. /
TAT CIVIL	p. 7
CASERNE DES POMPIERS	p. 7
CLASSE-ORCHESTRE	p. 7
TRIBUNES	p. 7
VOS ACENDAS I	n 7

ACTUALITÉ

ALLO

• LA MAIRIE :	04 /3 01 /4 0
Conseil général	04 75 79 26 2
• Préfecture (26)	04 75 79 28 0

• Service Culturel: 04 75 40 41 37 • Police Municipale: 04 75 61 13 81

• Service des Politiques éducatives (SPE):

- Enfance......04 75 61 16 59 - Éducation04 75 61 16 61 - Restauration scolaire......04 75 61 13 80

 Médiathèque :04 75 61 14 90
 Service Technique :04 75 85 55 00 • Centre Communal d'Action Sociale (CCAS):.....04 75 61 16 60

PERMANENCES EN MAIRIE

- ADIL 26: 4e mardi du mois, 1 mois sur 2 (prochaines permanences en mars, avril puis juin) de 10 h à 11 h 30.
- **CIDFF** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 1er et 3e vendredis du mois, de 9 h à 12 h et 2° et 4° mardis du mois de 14 h à 17 h, salle des voûtes.
- **CPAM** à compter du 1^{er} octobre : permanence le mercredi de 8 h à 11 h 45.
- **REMAID** : permanence le 4^e jeudi du mois sur RDV, de 9 h à 11 h. Tél.: 04 75 55 39 34
- Vivre sans alcool : 2° vendredi du mois de 15 h à 16 h, salle des Voûtes.
- UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et ou handicapées psychiques) : accueil, écoute, renseignements sur rendez-vous au 04 75 55 16 43.

LIVRON INFOS

Le prochain numéro de LIVRON infor paraîtra le 21 décembre 2015. Merci de transmettre vos informations au journal avant le 1er décembre 2015. Contact: communication@mairie-livron.fr



d'informations municipales Livron infos : 90, avenue Joseph Combier

26250 Livron Tél. : 04 75 61 74 66 Fax: 04 75 61 75 48 Mél : courrier@mairie-livron.fr www.livron-sur-drome.fr



Directeur de la publication : Olivier Bernard Conception - Rédaction : Conseil municipal Lydie Letourneau Olivier Bernard - Francis Fayard Photos - Illustrations : Mairie de Livron - associations livronnaises



Mise en pages - Impression - Publicité : Imprimerie du Faubourg - Compographie 38, avenue Jean-Jaurès 26200 Montélimar Tél.: 04 75 91 83 00 - pao@compographie.fr Dépôt légal : Novembre 2015 Tirage: 5000 exemplaires Distribution: services municipaux. Imprimé sur papier recyclé. Ce journal est financé par la publicité. Merci aux annonceurs pour leur participation.

Nouveau à Livron

Nous rappelons aux commerçants, artisans, professionnels libéraux, entreprises, agriculteurs, que cette rubrique leur est ouverte. Si vous souhaitez signaler, dans Livron infos, vos nouvelles activités (création, changement d'enseigne, de local, de propriétaire), n'hésitez pas à nous contacter à : communication@mairie-livron.fr

CHASTANT DÉPANNAGE /

RAPHAËL CHASTANT

- CAP en maintenance et réparation automobile,
- sapeur pompier volontaire depuis 21 ans dans la commune,
- originaire de Livron,
- salarié dans la société GPA spécialisée dans la récupération de véhicules accidentés pendant 18 ans,
- ouverture début juin zone de la Fauchetière rue des Frères Lumière.

- dépannage-remorquage 24h/24-7j/7,
- entretien et réparation automobile (vidange. freinage, suspension, échappements...),
- vente et pose de pneumatique.
- Accueil du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h.







Coordonnées: 30 chemin de Chambaude 26250 Livron-sur-Drôme, Tél.: 04 75 61 43 66 Tél. portable : 06 51 02 50 88

Email: chastantdepannage@gmail.com siret: 810 669 903 00017

CHANGEMENTS D'ADRESSE

OSTÉOPATHES - ORTHOPHONISTES

Anne-Séverine Dondoglio et David Codol, ostéopathes D.O., Certifiés en ostéopathie périnatale et pédiatrique (sur rendez-vous au 04 75 55 77 10); et leurs collaborateurs Kimberly Pujol et Alexis Sorin ainsi que Sophie Brunel-Aigon (04 75 85 41 07) et Claire Priol (09 83 29 09 32). Les orthophonistes ont déménagé leur cabinet et se sont regroupés : « Place Jean Jaurès, Résidence Cassiopée (Rez-de-chaussée) - 26250 Livron-sur-Drôme » (proche de la Caisse d'Épargne). Le nouveau cabinet d'ostéopathie et d'orthophonie est aux normes d'accessibilité handicapé.



Les jeunes interviennent au cimetière

Jeudi 22 octobre s'est déroulé un chantier C.I.S.P.D (Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) au cimetière beau de Siaille.



Ce dernier a permis à un groupe de huit jeunes âgés de 16 et 17 ans d'embellir le cimetière et ses abords. Le groupe a désherbé et libéré l'espace des ronces et lianes qui cachaient peu à peu l'espace et la forêt environnante.

Hubert Ageron (encadrant technique) et Élodie Monteil (éducatrice spécialisée au service de prévention des communes) ont accompagné le groupe durant cette Journée de labeur intensif.

Le chantier a permis de mettre au jour un espace de 40 m de long par 20 m de large, ceci pour la plus grande fierté de tous ces jeunes

Les travaux ont duré une semaine à Livron, Loriol, puis Cliousclat, Mirmande pour se terminer vendredi à Grâne.

Fabien Planet, adjoint au maire, élu au service de prévention et président au C.I.S.P.D s'est rendu sur place pour encourager les jeunes et surtout les féliciter pour tout le travail effec tué au niveau intercommunal

Fabien Planet a félicité les jeunes et leurs encadrants au préalable. Le prochain chantier aura lieu en avril 2016.

LES BOUCLES DRÔME-ARDÈCHE:

un évènement fédérateur pour promouvoir notre territoire

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro de votre magazine Livron Infos, La Drôme-Classic, volet drômois de la course cycliste professionnelle internationale « Les Boucles Drôme-Ardèche » prendra une nouvelle fois ses quartiers sur notre commune en février prochain.

Si cette course est d'abord un évènement sportif international de haut-niveau, les organisateurs, ainsi que les partenaires publics comme privés ont aussi souhaité la promotion de notre territoire, tant sur le point de vue touristique qu'économique : ils veulent en faire un évènement fédérateur, tourné vers le tissu associatif et économique local.

Des rencontres ont déjà eu lieu entre les organisateurs et certains représentants des différents services de la ville de Livron afin d'étudier les pistes à exploiter pour aboutir à des animations accessibles au plus grand nombre, des plus jeunes jusqu'à nos aînés. Ainsi durant toute la journée du dimanche 28 février, mais aussi pendant les mois et les semaines précédant la course, chacun pourra trouver sa place afin que les Livronnais et Livronnaises profitent au maximum de cet évènement.

Parmi les démarches qui seront mises en place, on peut notamment citer l'implication des enfants des différentes écoles de la ville au travers des TAPS, des activités péri-scolaires ou encore de l'USEP. En effet, sous l'impulsion des personnels municipaux, Les Boucles Drôme-Ardèche serviront de support à différentes activités artistiques et/ou sportives qui seront mises en valeur dans notre ville en amont ainsi que le jour de la course. Ces actions, comme la réalisation d'affiches et la construction de vélos en matériaux recyclés viendront décorer



Le podium de l'édition 2015 de la Drôme-Classic, remporté par le français S. Dumoulin

les rues livronnaises et annoncer l'approche des Boucles Drôme-Ardèche.

Le jour J, d'autres travaux réalisés par les élèves seront exposés autour des installations de départ/arrivée. Les enfants pourront une nouvelle fois passer leur « permis vélo » et chacun pourra également profiter des différentes représentations proposées par les associations livronnaises et la Communauté de Communes du Val de Drôme.

Nous ne manquerons pas de vous signaler les prochains temps forts à l'approche de la Drôme-Classic, notamment les dates des réunions d'information à destination des personnes souhaitant participer à l'évènement en tant que bénévoles.

D'ici-là, si vous êtes membre d'une association ou tout simplement habitant de Livron, et vous souhaitez proposer une animation en rapport avec Les Boucles Drôme-Ardèche, n'hésitez pas à contacter le service des sports

de la ville de Livron.

Nous vous donnons rendez-vous dans les pages des prochains numéros de Livron Infos pour ne rien manquer des informations sur Les Boucles Drôme-Ardèche.



Les coureurs de l'équipe AG2R-La Mondiale, G. Bonnafond et P. Latour en repérage dans la montée du Haut-Livron.

Bourses départementales

Les dossiers pour les demandes de bourses départementales pour les collégiens sont disponibles sur le site internet du Département (www.ladrome.fr). Ces bourses sont conditionnées par un niveau de ressources ; le barème figure

dans le dossier en ligne.

FERMETURE DU PONT DE LA VOULTE

Un impact sur l'économie livronnaise

Plusieurs entreprises de Livron, de la Confluence et des Petits-Robins, nous ont fait part des difficultés engendrées par la fermeture du pont de La Voulte depuis le 25 septembre dernier et ce pour une période envisagée d'environ une année.



Ces entreprises locales, limitrophes du Département de l'Ardèche, sont liées à une importante clientèle venue de l'Ardèche. Leurs clients les ont déjà prévenus qu'ils ne se déplaceraient plus, car ils ne souhaitent pas faire des détours hebdomadaires par Charmes-sur-Rhône ou Le Pouzin durant la période des travaux.

Cette fermeture du pont de La Voulte engendre notamment pour l'une d'entre elles une perte de la moitié de sa clientèle pendant un an. Cette entreprise va se retrouver, de ce fait, dans de graves difficultés économiques. Le vice-président à l'Économie du Conseil général de l'Ardèche avait (dans une réunion d'information qui s'est tenue en juillet dernier à La Voulte-sur-Rhône) soulevé la possibilité d'une indemnisation des entreprises qui seraient directement touchées par ces travaux. Nous avons demandé à M. le président du Conseil général de l'Ardèche, un soutien à ces structures, certes limitrophes, mais directement impactées par ce long blocage de la circulation.

Toutes les personnes dans cette situation peuvent contacter le secrétariat du maire, pour prendre rendez-vous avec le premier-adjoint pour détailler la procédure d'indemnisation possible pour ceux qui pourront justifier d'une perte directe liée à ce blocage du pont.

COMMERCES DE PROXIMITÉ

L'accompagnement municipal des commerçants pour la mise en accessibilité de leur établissement

Les établissements recevant du public non accessibles au 1er janvier 2015 avaient jusqu'au 27 septembre pour déposer un dossier relatif à la mise en accessibilité de leurs locaux.

Face aux questionnements des commerçants au sujet des démarches à entreprendre, la municipalité a mis en place trois permanences gratuites dans le courant de l'été. Une personne détachée d'un bureau d'études spécialisé les a ainsi orientés dans la constitution de leur dossier.

Cette opération a été un succès : 14 commerçants se sont déplacés et parmi eux, 13 ont déjà déposé leur échéancier de travaux.

Au total, 25 demandes ont été réceptionnées depuis le début de l'année.



L'équipe de la permanence accessibilité.

L'équipe municipale est heureuse d'être intervenue dans le cadre de ses missions d'accompagnement.

Brèves Le N

Des collaborations CCI/ Commune/UCIA/CCVD pour le commerce de proximité

La volonté affichée de l'équipe municipale est de se rapprocher des réalités du terrain. Des partenariats sont mis en place au coup par coup ou dans la durée pour permettre des actions et des réflexions de proximité. Parmi les plus récentes, une collaboration à venir au travers d'une convention tripartite Communauté de Communes, Union Commerciale, Commune de Livron pour fixer le cadre de leur action dans la durée. Ce document est en cours de rédaction. Autre réflexion à venir, celle de l'après déviation pour les commerçants, groupe de travail ouvert aux commerçants qui réfléchissent à l'impact de cet aménagement. Les élus de l'équipe municipale seront aussi présents dans cette équipe de réflexion. Une analyse d'aménagements similaires va être aussi effectuée pour servir de base à ce groupe de

Autre collaboration avérée, celle de l'accompagnement de bon nombre d'acteurs du commerce local autour de la mise en accessibilité de leur établissement (voir article complémentaire sur cette page).

Troisième point, une collaboration entre la CCI, la commune et des commerçants volontaires pour l'amélioration de leurs aménagements commerciaux, leur communication. Après une phase de diagnostic, deux commerçants ont pu bénéficier des conseils d'aménagements de l'attachée de la CCI.

Des projets sont en cours d'étude notamment sur les aménagements de centralité et seront portés à votre connaissance dès leur concrétisation administrative.

Le Maire et le premier adjoint vont rencontrer les entrepreneurs livronnais

Une action forte va être menée dès décembre par l'équipe municipale et suivra son cours dans les 18 mois à venir. Elle consistera pour les élus à rencontrer les chefs d'entreprise livronnais dans leurs propres établissements pour échanger sur les volontés économiques de notre équipe, sur les besoins des entrepreneurs notamment en matière d'emploi autour de la péréquation emploi/formation, en matière de foncier économique ou de locaux, sur leurs objectifs propres et sur nos objectifs communs. Un courrier a été adressé à toutes les entreprises recensées. Les services du secrétariat du maire contacteront chaque structure pour prendre un rendez-vous personnalisé dès le 1^{er} décembre 2015.

Emploi: une collaboration APPTE-Rhône-Alpes Intérim et Manpower

En complément des services publics de l'emploi et le site www.pole-emploi.fr, chaque vendredi soir, ou durant le week-end, vous retrouverez entre 40 et 60 propositions d'emploi fournis par l'entreprise Rhône-Alpes Intérim sur le site de la mairie www. livron-sur-drome.fr. Ponctuellement, vous retrouverez aussi quelques offres de l'entreprise Manpower ou des offres d'emploi municipales.

Rappelons aussi les permanences régulières de la structure APPTE à Livron. Elles sont affichées sur le panneau de l'accueil de l'Hôtel-de-Ville et seront mises en ligne sur le site internet municipal.

MUTUELLE TERRITORIALE

Lancement du projet avec une collaboration avec la mutuelle SAMIR

Le projet réunissant depuis septembre 2014 la commission des affaires sociales de Livron et le Centre Intercommunal d'Action Sociale est de « créer une mutuelle santé » permettant à un plus grand nombre de bénéficier d'une protection en matière de santé ou de bénéficier d'une protection santé d'un niveau supérieur.

Ce projet de mutuelle est aussi considéré comme un très bon vecteur pour réaliser une campagne d'information sur les aides financières existantes en matière de santé et donc lutter contre le non-recours, fil rouge du CIAS depuis sa création.

Parce que 5 % de la population n'est pas protégée (11 % pour les catégories les plus en difficulté) et que nombreuses sont les personnes ayant une complémentaire santé minimum, les CCAS et le CIAS ont décidé d'agir pour offrir une bonne complémentaire santé à un tarif avantageux aux habitants du Val de Drôme en allant négocier un contrat de groupe auprès des organismes de complémentaire santé.

De plus, la loi du 14 juin 2013 dite loi de sécurisation de l'emploi oblige les entreprises à proposer une complémentaire santé et à en prendre en charge la moitié (Accord National Interprofessionnel). Il a donc été proposé de travailler en partenariat avec le GEVD afin de proposer aux entreprises du territoire de négocier un contrat pour les habitants et les salariés.

Les résultats de l'enquête réalisée pendant 1 mois auprès de la population

Enquête auprès des habitants

- 441 réponses
- 386 oui (dont 18 avec hésitation : oui sous condition, peut-être, ça dépend, etc.) représentant environ 650 personnes

Enquête auprès des entreprises

• 63 retours d'entreprises, 40 entreprises intéressées, 180 salariés potentiellement concernés.

Au terme des échanges établis avec trois organismes de complémentaire santé, il est apparu que la mutuelle SAMIR proposait la meilleure offre :

- des contrats de qualité à un tarif avantageux.
- une proposition pour toutes les catégories de population (habitants, salariés, bénéficiaires de l'Aide Complémentaire Santé);
- un partenariat de proximité, souple car s'adaptant aux demandes locales;
- appui sur un grand groupe (ENTIS).

La première phase est entrée en œuvre avec la rencontre des entreprises intéressées. L'action auprès des particuliers se fera en parallèle.







Tourisme: des actions



Francis FAYARD

Premier adjoint au Maire de Livron-sur-Drôme

Vice-président de la Communauté de Communes

du Val de Drôme

Le tourisme, acteur de développement économique

L'action touristique est un élément moteur de la vie locale, menée à Livron grâce au travail de l'équipe de l'Office du Tourisme du Val de Drôme, un office qui regroupe Livron, Loriol, Mirmande, Cliousclat et Montoison et qui montre bien que travailler ensemble, à plusieurs communes est possible.

De nombreux événements nouveaux viennent donner à ce travail des atouts supplémentaires que vous découvrirez dans les articles de ces deux pages.

Citons rapidement la future extension en deux phases (2016 et 2018) du lac des Petits-Robins avec un aménagement global conçu pour faciliter la promenade et le loisir de plein air, l'arrivée à Livron d'une étape du parcours « Sur les Pas des Huguenots », l'extension de la Vélodrôme par Allex, Eurre, Crest et jusqu'à Vercheny qui vient compléter l'offre Viarhôna de la Confluence. Si l'on y rajoute notre superbe Village perché du Haut Livron, la Confluence et Prentegarde dans son ensemble, les canaux livronnais et leurs roues à aubes, etc. tout semble dessiner un avenir radieux.

On n'oubliera pas l'événement de la Drôme-Classic, course de vélo professionnelle qui revient fin février prochain, qui sert de support, par le biais de la retransmission télévisée de l'Équipe 21, à la découverte de notre splendide vallée de la Drôme et de sa rivière, devenue aujourd'hui baignable sur toute sa longueur, mais aussi de tous les atours de nos paysages et monuments.

Livron continue donc de se structurer sur le plan touristique avec un travail du réseau des Offices du tourisme, des Communautés de communes, Communes, et partenaires des Offices, du Syndicat Mixte de Développement de la Vallée de la Drôme, qui ont permis de mettre en place une communication de grande qualité autour de la « Destination Vallée de la Drôme » qui apportera une véritable identité à notre territoire, mais aussi un développement essentiel pour notre futur : un développement économique assuré dans la durée. On rappellera un taux de fréquentation touristique sur le territoire Vallée de la Drôme qui a explosé dans certains lieux avec parfois une augmentation jusqu'à 30 %.

L'avenir de Livron, de notre territoire, se construit pas à pas, pierre après pierre. Nous resterons proches et acteurs de ce travail en partenariat avec tous ces bénévoles et salariés qui œuvrent au quotidien à assurer un avenir à notre région.

Sur les pas des Huguenots : un nouvel atout touristique pour Livron



Après La Viarhôna, La Vélodrôme en cours de prolongation par Allex et Eurre, puis Crest et Saillans, l'agrandissement du Lac des Petits-Robins à venir prochainement grâce à une convention avec le groupe Delmonico-Dorel, le site de Prentegarde et de la Confluence, le village perché du Haut-Livron, un nouvel atout d'envergure va s'ajouter à ces infrastructures : l'Itinéraire Culturel de randonnée européen : « Sur les pas des Huguenots » avec un départ qui sera possible de Livron, un travail collaboratif mis en place notamment avec la Communauté de Communes du Val de Drôme.

Sur les pas des Huguenots depuis le Dauphiné

« Sur les pas des Huguenots » est un Itinéraire Culturel Européen de grande randonnée qui suit au plus près le tracé historique de l'exil des Huguenots vers la Suisse et l'Allemagne après la révocation de l'Édit de Nantes (1685). À Genève, le cheminement d'exil des Vaudois du Piémont rejoint le chemin des Huguenots. Le tracé « Sur les pas des Huguenots depuis le Dauphiné » part du Poët-Laval dans la Drôme pour atteindre Genève puis Francfort-sur-le-Main et se termine à Bad Karlshafen au nord de la Hesse en Allemagne. Il est long de 1800 km dont 374 km en France.

Ce cheminement renvoie à cette réalité que la fuite, l'exil, l'intolérance et l'intégration restent aussi aujourd'hui encore des questionnements dominants sociétaux et politiques. La mise en lumière de l'histoire internationale, nationale et locale peut apporter un éclairage différent au passé proche et au présent ; ce parallèle peut permettre des regards nouveaux sur l'actualité, notre rapport à l'autre et participer à une prise de conscience positive de notre citoyenneté européenne et mondiale.

L'Itinéraire Culturel Européen « Sur les pas des Huguenots » a été homologué par le Conseil de l'Europe dès 2013 et a obtenu le label GR® par la Fédération Française de Randonnée en 2015. www.surlespasdeshuguenots.eu

Sur les pas des Huguenots depuis les Cévennes

Dès 2014, la CCVD, l'Association Drailles et Chemins Camisards en Cévennes et l'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » ont lancé une étude concernant un itinéraire associé provenant des Cévennes. Ce tronçon, long de 330 km est maintenant identifié et historiquement étayé. Il relie Mialet dans le Gard

The state of the s



Livron-Die, échelle 9/1000°

à Die dans la Drôme. Plusieurs historiens dont Jean-Noël Couriol, ont apporté leur expertise lors de cette étude.

Ce nouvel itinéraire culturel de randonnée sera prochainement ouvert au public et sera présenté aux instances d'homologation des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe au printemps 2016. L'itinéraire passe par Saint-Jean-du-Gard, Barre des Cévennes, le Pont de Montvert, Génolhac, les Vans, Vallon Pont d'Arc, Villeneuve de Berg, Alba la Romaine et Aubignas. La traversée du Rhône s'effectue au Pouzin. À cet endroit, le franchissement du fleuve n'était pas un obstacle majeur pour les exilés, le Rhône étant souvent gelé en hiver (exemple dans les Mémoires de Michel Forest) et guéable par les lônes et broteaux au moment des basses eaux estivales.

Ensuite la partie méridionale de la plaine de Valence-Romans offrait un paysage d'archipels fait de collines boisées entre lesquelles se faufilaient les chemins (cf. Le conte du violonaire et du loup).

Depuis Livron, important fief protestant au XVIe-XVIIe, en passant au Nord d'Allex et Eurre, il était possible de rejoindre Vaunaveys La Rochette, non loin de la Baume-Cornillane, centre protestant important où l'on croise le Chemin des Vaudois venus du nord (Jean Lovie, Études Drômoises, décembre 2003 - Jean-Noël Couriol, *Revue Drômoise* mars 2013)

Depuis Vaunaveys La Rochette et La Baume-Cornillane des sentiers escaladent La Raye et rejoignent Beaufort, village entièrement Huguenot, en passant à proximité du site de culte au Désert de Clos-Rond (Jean-Noël Couriol, *Les protestants*, Histoire et Patrimoine Drômois).

La dernière partie de ce chemin d'exil depuis les Cévennes vers Die, passe alors par Véronne et Sainte-Croix-en-Diois.



concrètes pour Livron

Un futur agrandissement du lac des Petits Robins

Première phase en 2016, dernière phase en 2018.



La Société Delmonico-Dorel a obtenu en 2011 une autorisation préfectorale pour l'exploitation d'une carrière de sable et de gravier aux Petits Robins. En contrepartie, le carrier s'est engagé à restituer les terrains au fur et à mesure de la cessation de l'exploitation en intégrant les problématiques liées à la protection de l'environnement. L'objectif final de la remise en état est de créer, en partie Nord, un plan d'eau pour la pêche, relié au lac existant; et en partie Sud, un plan d'eau à vocation écologique et de loisirs.

Une convention tripartite entre la Société Delmonico-Dorel, la Fédération départementale de la pêche et la commune a été signée le 4 novembre dans le prolongement des accords définis par l'arrêté préfectoral, afin de valider le projet d'aménagement concerté du plan d'eau et de définir les modalités ainsi que le phasage des travaux. D'ici 2018, la commune se verra restituer l'intégralité du plan d'eau Nord

Celui-ci favorisera le développement de la faune et de la flore autour de sentiers pédestres accessibles aux personnes en situation de handicap. Du stationnement sera intégré en périphérie d'opération et une zone ludique sera conçue pour les usagers en partie est.

Une action qui rentre dans le cadre des objectifs fixés en mars 2014 aux Livronnais par l'équipe municipale.

Une destination Vallée de la Drôme : les acteurs du Tourisme réunis à Saillans

Suite au succès de la première Journée Tourisme organisée le 1er octobre 2013, qui avait permis de définir des actions prioritaires pour apporter cohérence et pertinence à la Destination Touristique « Vallée de la Drôme », les Communautés de communes de la Vallée de la Drôme avec le réseau des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiatives proposaient de renouveler cette action à destination des acteurs du tourisme.

Cette journée tourisme s'est déroulée le 3 novembre de 9 h à 17 h au temple de Saillans (et salles annexes), elle était organisée par les deux intercommunalités CCVD (Communauté de Communes du Val de Drôme) et CCCPS (Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans) en partenariat avec le syndicat de développement de la vallée de la Drôme. Le SMDVD gère le contrat de développement durable Rhône Alpes qui co-finance certaines actions de développement touristique de la Vallée ainsi que le poste de chargée de mission tourisme auprès du réseau. Cette seconde journée de rencontre pour tous les acteurs élus et professionnels, qui s'intéressent à la question du tourisme, était attendue par les professionnels qui, une fois la saison touristique terminée, prennent le temps de s'informer, de développer leur réseau, de s'impliquer pour le développement du territoire.

Les Communautés de communes travaillent ensemble depuis plusieurs années pour une meilleure visibilité de la destination Vallée de la Drôme et poursuivent leurs efforts pour améliorer l'offre en termes d'itinérance:

- la Vélodrôme, projet structurant pour les deux collectivités qui travaillent sur un itinéraire unique le long de la rivière Drôme pour que les habitants et les touristes puissent aisément se déplacer sur le territoire;
- les itinéraires pédestres pour valoriser les sentiers existants et le patrimoine naturel ;



- les boucles VTT, le label de la Fédération Française de Cyclisme permet de valoriser notre offre de petites randonnées;
- les grands itinéraires tels que « Sur les Pas des Huguenots ».

L'objectif principal de cette journée a été de construire collectivement la future organisation du tourisme tout en intégrant les évolutions dans le domaine touristique et d'en partager les enjeux :

- les changements apportés par la loi NOTRE : dernière législation relative aux compétences des collectivités territoriales et notamment à l'exercice de la compétence tourisme ;
- les nouveaux comportements touristiques qui modifient nécessairement la conception de l'accueil touristique et son développement;
- La concurrence accrue entre territoires ruraux touristiques, chacun souhaitant mettre en valeur ses atouts.

Une présentation des actions menées depuis 2013 par le réseau des OTSI et par les Communautés de communes a été faite dans la matinée avec en fin de matinée une présentation de la loi NOTRE concernant la compétence tourisme. À partir de 14 h, des ateliers ont été proposés aux professionnels du tourisme dont les hébergeurs, prestataires, offices du tourisme... et aux élus.

Atelier 1 : présentation de la loi NOTRE et son impact sur l'organisation du tourisme ; dédié plus particulièrement aux élus.

Atelier 2 : l'Office du tourisme de demain dédié plus particulièrement aux prestataires. Atelier 3 : la qualité : démarche, outils, label.

Un temps d'échanges et de restitution des différents groupes de travail et des propositions a été également prévu en fin de journée.

La Vallée de la Drôme s'organise pour répondre aux enjeux du développement touristique de demain en proposant aux professionnels du tourisme des temps d'échanges et de réflexion sur leurs pratiques, leurs attentes et leurs rôles à jouer dans le développement touristique du territoire. Le Premier adjoint de la Commune était présent sur place en compagnie du président de l'Office du Tourisme du Val de Drôme.

Un nouvel espace de co-working à l'Office du Tourisme du Val de Drôme

Grâce à l'élan insufflé dans la Drôme sur le travail collaboratif, plusieurs lieux, tiers-lieux, espace de co-working ont ainsi pu naître dans notre département. Cette dynamique a su être reprise à Livron, avec le lancement en octobre, au sein de ce nouvel espace, dans les locaux de l'Office du Tourisme du Val de Drôme.



Ce lieu accueillera toutes les personnes mobiles, de passage où les entrepreneurs souhaitant ne pas travailler seuls chez eux et bénéficiant d'une compagnie appréciée sur place. Mais le but essentiel est de créer des synergies, des relations entre tous ces co-workers ou télétravailleurs de Livron ou de passage qui leur permettront, soit d'élargir des carnets d'adresse, de s'entraider professionnellement, ou de travailler tout simplement commercialement ensemble.

Ce lieu permettra aussi aux professionnels du Tourisme de passage de trouver un outil de travail rapide.

Un lieu convivial donc, un lieu ouvert, qui bénéficiera d'une gratuité d'usage jusqu'au mois de janvier. Ensuite, des tarifs, à l'heure, demi-journée, journée ou par abonnement seront mis en place par la municipalité.

Dans le même temps, un espace de visio-conférence a été ouvert à la médiathèque municipale, lieu inauguré en octobre avec un

Un auditoire attentif pour la réunion de présentation de l'ouverture d'un espace coworking à l'Office du tourisme du Val de Drôme. test entre Livron et Eurre (notre photo) qui a démontré une qualité de transmission exceptionnelle. Les entreprises et associations, personnes en ayant le besoin, pourront en bénéficier gratuitement jusqu'à fin décembre. Un moyen comme un autre de s'éviter des centaines de kilomètres de déplacements.



Autre réflexion autour de l'animation du lieu : une collaboration pourrait se mettre en place entre le Pôle Numérique et la Commune dans le premier trimestre 2016 sans coût salarial pour la commune. Cela permettrait de lancer sereinement pendant deux années cet espace et d'atteindre le seuil de croisière nécessaire.

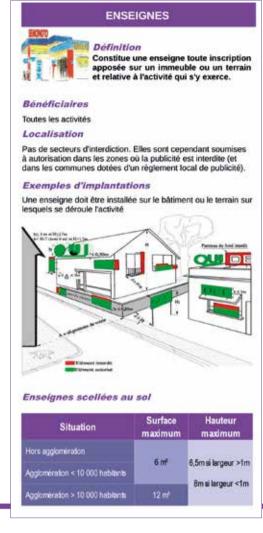
SIGNALÉTIQUE LOCALE:

une nouvelle réglementation

Les services de l'État viennent de mettre en place, sur les grands axes routiers dans un premier temps, hors agglomération, des actions concernant la nouvelle réglementation sur la publicité extérieure, enseignes, pré-enseignes et la signalétique publicitaire locale, visant à éliminer les signalétiques ne respectant pas le cadre de la loi de 2012 et étant considérées par cette loi comme une « pollution visuelle ».

Considérant que le rôle de la commune est aussi d'informer les entrepreneurs sur ces textes, nous avons décidé de vous présenter la réglementation en vigueur à ce jour suite à un document fourni par les services de la Préfecture de la Drôme. Les services de la Direction Départementale du Territoire peuvent aussi vous renseigner pour vous permettre d'éviter toute pénalité qui pourrait subvenir en cas de pose qui ne respecterait pas la législation. La Communauté de Communes réfléchit actuellement au dispositif à mettre en place pour permettre de signaler les établissements qui ont ainsi vu disparaître les seuls repères routiers qui permettaient de les situer. La mise en place d'une signalétique liée à la charte signalétique du Département pourrait ainsi voir le jour au travers d'un plan de jalonnement qui reste encore à fixer. Nous vous tiendrons informés de ces avancées au plus tôt.





Enseignes sur mur ou bâtiment

Sur mur

- ne doivent pas dépasser les limites du mur pas de saillie de plus de 25cm par rapport au mur
- Sur auvent, marquise ou balcon : limitées à 1m en hauteu
- pas de saillie de plus de 25cm par rapport au support
- Installée perpendiculairement au mur ou en drapeau : saillie inférieure à 1/10 de la largeur de la voie publique
- saillie de 2m maximum interdit devant fenêtres ou balcons

Sur toiture (uniquement si l'activité occupe plus de la moitié du

- en lettres découpées sans panneau de fond
- hauteur 3m maximum si hauteur de façade < à 15m 1/5 de la hauteur si hauteur de façade < 15m (6m maximum)
- Surface maximum cumulée (par établissement) :
- 15% de la surface de la façade si celle-ci est ≥ 50m²
 25% de la surface de la façade si celle-ci est < 50m² surface cumulée des enseignes sur toiture : 60m² maxi

Scellée au sol : 1 seul dispositif le long de chaque voie ouverte à la circulation bordant l'activité. (sans limitation pour les enseignes <1m²)

Les enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1h et 6h lorsque l'activité signalée a cessé, sauf :

- si l'activité cesse ou commence entre minuit et 7h, les enseignes peuvent être éteintes 1h après la cessation et
- allumées 1h avant la reprise lors d'évènements exceptionnels définis par arrêté municipal

Les enseignes clignotantes sont interdites excepté pour les

pharmacies et autres services d'urgence. Les enseignes à faisceau à rayonnement laser sont toujours soumises à autorisation.

ENSEIGNES ET PREENSEIGNES TEMPORAIRES

- Les enseignes et pré-enseignes temporaires concernent :
- les manifestations exceptionnelles culturelles ou touristiques les opérations exceptionnelles de moins de 3 mois les opérations immobilières, de travaux publics, de location
- ou de vente de plus de 3 mois.

RECENSEMENT CITOYEN bon à savoir...

• Si vous avez perdu votre unique attestation

de recensement, vous pouvez demander un

justificatif auprès de votre centre de service

Du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de

· Si vous avez effectué votre recensement sur internet ; l'attestation se trouve dans le porte-document du compte personnel sur Mon.service-public.fr. Il est possible de l'im-

EN CAS DE PERTE

Tél.: 04 37 27 25 07

13 h 30 à 16 h 30

national de votre domicile :

CENTRE DU SERVICE NATIONAL

B.P. 10512 - 69365 LYON CEDEX 07

et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30.

Elles peuvent être installées trois semaines avant le début et doivent être retirées une semaine au plus tard après la fin de la manifestation ou de l'opération (soumises à des conditions de

PUBLICITE

publicité

inscription, forme ou image destinée à le public ou à attirer son

Définition

Constitue



Bénéficiaires

Toutes les activités Localisation

Interdit : hors agglomération et dans les secteurs sensibles (sites classés, parcs naturels, zones de protection des sites, à proximité des monuments historiques classés ou inscrits, sites Natura 2000, ...)

Autorisé: En agglomération (sous conditions) et dans l'emprise des grands aéroports et des gares.

Critères de population

Le chiffre de population retenu en matière de publicité est celui de l'agglomération au sens des règlements relatifs à la circulation (espace compris entre les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération) et non celui de la commune.

Types de supports

AUTORISES	INTERDITS
Supports scellés au sol (agglomérations > 10 000 habitants)	Panneaux de signalisation routière
Palissades de chantier	Poteaux électriques, téléphoniques, candélabres
Commerces « fermés »	Monuments naturels et historiques
Mobilier urbain	Plantations
Murs aveugles	Murs non aveugles (ouvertures < 0,50m²)
Clôtures aveugles	Clôtures non aveugles
	Murs de cimetières et jardins publics
	En dépassement des limites du mur support
	Toitures et terrasses (sauf lumineux en lettres prédécoupées agglomérations > 10 000 hab)

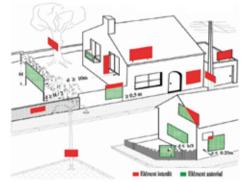
Dimensions maximum

Ta ille de l'agglomération	Dispositifs muraux	scellée	Publicité lumineuse
Moins de 10 000 hab.	4 m ² H < 6 m	In te rd it	Interdit
plus de 10 000 hab.	12 m ² H < 7.5m	12 m² H < 6 m	8 m ² H < 6 m

Nombre maximum

Pas de limitation mais soumise à des règles de densité le long des voies ouvertes à la circulation

Exemples d'implantations



Implantation hors domaine public (sauf mobilier urbain avec autorisation). Autorisation écrite du propriétaire nécessaire

Publicité lumineuse

Une publicité lumineuse est une publicité à laquelle participe une source lumineuse spécialement prévue à cet effet. A l'exception des affiches éclairées par projection ou par transparence, elle n'est autorisée que dans les agglomérations de plus de 10 000 habitants avec des conditions d'implantation

Les publicités lumineuses doivent être éteintes entre 1h et 6h. Elles doivent respecter des normes techniques (seuils maximaux de luminance et d'efficacité lumineuse).

PREENSEIGNES



Constitue une pré-enseigne toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble ou d'un terrain où s'exerce une activité déterminée.

Les pré-enseignes sont soumises aux mêmes règles que celles qui régissent la publicité (voir paragraphe publicité).

Réglementation dérogatoire hors agglomération ou dans ns de moins de 10 000 hab

Il peut être dérogé à la règle générale pour signaler certaines

Type d'établ.	Jungales 1207/5 du 13 juille1281		
Hölels ; Restaurants ; Garages, stations-services		intendit.	
Monuments hist classés ou inscrits et sovert à la visite	41		
A citivité s s'exergant en retrait de la voie publique	2 "	interdit	
A citivité s lées aux services publics d'urgence	2"	Interdit	
A citivité e en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par les entrep, locales	2 *	2'	
Activités culturelles	Interdit	2 .	

(**) Limité à 1 dispositif en agglomération dans les périmètres sensibles

Implantation des pré-enseignes dérogatoires :



EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

primer autant de fois que nécessaire.

- Si votre notice de recensement a déià été transmise au centre du service national (coordonnées ci-dessus), le changement doit être signalé auprès de leur service : il est préférable d'attendre environ 2 mois après la transmission de la notice (délai de traitement des notices au C.S.N.).
- Si la notice est toujours en mairie, nous effectuerons le changement directement sur place.

DELMONICO DOREL CARRIERES

VENTE - LIVRAISON SABLES GRAVIERS MATERIAUX DE CARRIERES ET PAYSAGERS

BEAUCHASTEL / BOREE / LE CHEYLARD Tél.: 04 75 85 62 96 www.delmonico-dorel.com

Patrick LECHARME

Psychologue du travail Spécialisé en psychopathologie du travail

(Habilité RPS CARSAT-Rhône-Alpes) Stress, mal-être, changement professionnel

Le Haut de Bancel - 26400 ALLEX ☎ 06 11 18 35 37 - patrick.lecharme@orange.fr



RESTAURATION D'HABITATS ET DE PATRIMOINE ANCIENS

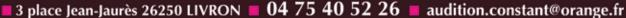
26250 LIVRON-SUR-DRÔME © 04 75 61 60 56 WWW.RENOVATION-REBOULET.FR

CONSTAN Audition



BILAN AUDITIF GRATUIT - ESSAI GRATUIT - ACCESSOIRES D'ÉCOUTE









DÉCHETTERIE **INTERCOMMUNALE DE** CHAMPAGNAT, LIVRON

Horaire d'hiver

Lundi: 09 h 00 - 17 h 00 Mercredi, jeudi, vendredi: 09 h 00 - 12 h 00 Samedi : 09 h 00 - 17 h 00

Téléphone 04 75 61 24 78

En horaires d'hiver les déchetteries de Livron et Loriol sont fermées le mardi, la Communauté de Communes ayant constaté une fréquentation trop faible ce jour-là.

État civil SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015

NAISSANCES dans la commune

Néant

NAISSANCES hors de la commune

• BRUN Lenny, né le 29 septembre à Valence.

DÉCÈS

- IMBERT Berthe née REY, 84 ans, décédée le 22 octobre à Livron-sur-Drôme,
- GOAVEC Jacqueline née ROUSSET, 84 ans, décédée le 25 octobre à Livron-sur-Drôme,
- MARTIN Eugénie née MICHEL, 97 ans, décédée le 29 octobre à Livron-sur-Drôme,
- ESTÉOULLE André, 79 ans, décédé le 28 octobre à Valence.

EN BREF

La caserne des pompiers de Livron bientôt en travaux

Suite aux informations diffusées mioctobre par voie de presse, une rencontre en mairie de Livron a eu lieu fin octobre avec les représentants du SDIS, Laurent Lanfray, Président, Le Colonel Bolzinger Directeur Départemental du SDIS 26, le Commandant Blanchard Adjoint au chef du groupement centre, Le Capitaine Vialatte Chef de centre de Livron, son Adjoint Maxime Peyrard, M. Olivier Bernard Maire de Livron, et les Adjoints Fabien Planet, Rémy Van Santvliet et Guillaume Venel.

Des mises aux points ont été effectuées. Chacun a pu exprimer clairement son ressenti. Il a été acté de la part du président du SDIS, Laurent Lanfray, qu'il n'était pas envisagé de fermer la caserne de Livron. Un regroupement avec Loriol est envisagé. Une approche pragmatique sur les aspects opérationnels des secours et la définition des besoins du secteur (matériels et humains) doit être menée avec comme fil conducteur la sécurité et la rapidité d'intervention. Cette réalisation ne pourra être entamée qu'après la mise en service de la

Un regroupement des casernes de Livron et de Loriol, le mieux placé opérationnellement, sera étudié dans cette perspective de la déviation en concertation entre le SDIS, les sapeurs-pompiers concernés par le projet et les élus.

Le Président du SDIS, conscient des difficultés des sapeurs pompiers volontaires de Livron au sein de leur caserne, confirme que les travaux d'aménagement du bâtiment seront réalisés en 2016 comme promis pour un montant avoisinant les 200 000 €. Le permis de construire vient d'être délivré au SDIS.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Aller à l'essentiel privilégier l'économique à la polémique

La ville de Livron doit rayonner et attirer le monde de l'entreprise, de nouveaux investisseurs, doit devenir une étape touristique de la Drôme et ceci ne se fera qu'en favorisant le développement économique de notre cité.

Plusieurs chantiers sont en cours de finalisation:

- Le reclassement du site de Drôme Fruits avance et contribuera à améliorer le quartier de la gare. Un travail en étroite collaboration avec la communauté de communes
- La création de la zone artisanale de la Confluence, la préfecture a les dossiers en main et finalise la maîtrise foncière.
- Le projet de piscine intercommunale couverte, en complément des bassins extérieurs existants, afin de permettre l'apprentissage précoce des activités nautiques (scolaires, associatives, etc.).
- L'aménagement de la carrière des Petits Robins en collaboration avec la société Delmonico-Dorel, l'association locale de pêche et la commune. Un espace de détente et de découverte de la nature vous y sera proposé à deux pas de la Via Rhôna.
- La mise en valeur de notre Patrimoine : l'entrée Sud est embellie avec la mise en lumière du mur du vieux marché.

Nous travaillons à porter une dynamique de changement au sein de notre ville. Notre méthode : être pragmatique et sur le terrain. Prendre une décision réfléchie d'accompagner le financement de la déviation Livron-Loriol qui ne devait plus se faire et ainsi débloquer cette situation, c'est prendre le risque de l'amélioration du quotidien livronnais mais pas à n'importe quel coût.

Nous serons au rendez-vous des enjeux de croissance de notre ville tout en préservant les équilibres hérités de notre histoire commune. Une conviction : nous écrivons ensemble notre avenir...

LE MOT DE LA MINORITÉ

Pendant que le Maire bâillonne son opposition, il engage les Livronnais... et leurs impôts

La Majorité a tenté de polémiquer en reprochant à nos élus à la CCVD de s'être abstenus sur un projet de piscine couverte à Livron. Vous jugerez au regard de ce qui suit si, comme de nombreux Conseillers, il ne fallait pas « s'abstenir » pour obtenir plus d'informations.

Cette délibération concerne la :

- construction d'une piscine couverte à Livron (12 m x 12 m),
- réhabilitation-extension de la piscine de
- création d'une offre complémentaire en piscines de proximité sur le territoire.

La délibération « approuve la démarche engagée ». Il s'agit donc de réaliser l'ensemble de l'opération. La décision est prise, sans étude des besoins (la dernière date de 2006), ni la moindre idée du coût. Un nouveau chèque en blanc après celui de la déviation ?

Nous estimons ce programme autour de 5 M€. À cela s'ajoute un projet de salle de gymnastique à Loriol (3,3 M€ pour 150 licenciés) et une participation annoncée au centre aquatique de Crest (22 000 scolaires s'y rendront et beaucoup n'iront plus à Loriol). On approche les 10 M€.

Nous ne contestons pas la nécessité d'apprendre aux enfants à nager, ni l'utilité d'avoir des projets. Mais contrairement à la majorité, nous ne votons pas sans savoir si le besoin est réel et combien cela coûte aux citoyens. Or, le remboursement de l'emprunt induirait 8 % d'impôts en plus. Cela ne justifie-t-il pas un minimum d'étude et de chiffrage avant de décider ?

Le Maire a tenu...

Désolés, notre tribune a été réduite de moitié par la Majorité sans raison. Elle se termine ici. La suite le mois prochain ou sur www.livronpourtous.org

LA CLASSE-ORCHESTRE DU COLLÈGE CARTIER ET DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

en vedette!

La classe-orchestre Nathalie Gantiez du collège Anne Cartier et de l'école de musique intercommunale Livron-Loriol s'est produite dans le cadre d'un gala de l'association Orchestre à l'école. Un autre orchestre de collégiens, venu de Rueil-Malmaison, participait également à cet événement.

Ce concert un peu particulier s'est déroulé à Paris, au siège de la société Axa, devant les mécènes et partenaires de l'association qui soutient des projets dans toute la France. Autant dire que les orchestres choisis pour se produire ce soir-là se devaient d'être à la hauteur!

Ce fut le cas, puisque les jeunes musiciens et leurs professeurs ont déclenché un tonnerre d'applaudissements. Ils ont eu ensuite l'occasion d'être félicités par les mécènes et partenaires présents et même par la Ministre de l'éducation, Najat Vallaud-Belkacem, avec qui ils ont pu échanger après leur prestation.



à vos agendas!















JEUDI 3 DÉCEMBRE

Commission culture 18 h 30, salle Brel, Mairie

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE Élections régionales 8 h 00 - 18 h 00,

salle Signoret, Mairie

SAMEDI 12 DÉCEMBRE École de pétanque concours pétanque 14 h 00, pétanquodrome

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE Élections régionales

8 h 00 - 18 h 00, salle Signoret, Mairie

LUNDI 14 DÉCEMBRE Conseil municipal 19 h 00, salle Aragon, Mairie



dans les quartiers de Livron

Si votre quartier est prêt à recevoir le char, contactez la MJC Renseignements au 04 75 61 61 71



MARDI 15 DÉCEMBRE École de Musique

Groupes, musique amplifiée orchestre. Concert de Noël 19 h 00, salle Signoret, Mairie

JEUDI 17 DÉCEMBRE

Commission accessibilité 18 h 00, salle Aragon, Mairie

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

MJC

Café-théâtre avec Elodie Poux

19 h 00 - 23 h 00,

Possibilité repas/spectacle : adhérents 19 € - non adhérents 25 €, spectacle seul : adhérents 9 € non adhérents 11 €, garderie gratuite pour les enfants

JEUDI 24 DÉCEMBRE

Donneurs de Sang Collecte 8 h 00 - 11 h 30, salles Brel et Montand, Mairie



MARDI 5 JANVIER Vœux du maire

à la population gymnase, 18 h 30







Façonnage « full service » de médicaments à usage humain et vétérinaire

Tél.: 04 75 61 02 00 - Internet: www.haupt-pharma.fr







TÉL.: 04 75 61 13 20

www.intermarche.com













BILAN AUDITIF GRATUIT - ESSAI GRATUIT - ACCESSOIRES D'ÉCOUTE

Audition

■ 3 place Jean-Jaurès 26250 LIVRON ■ 0475405226 ■ audition.constant@orange.fr

Pierre CONSTANT Michel MATHIEU
Audioprothésistes D.E.

HORAIRES D'OUVERTURE Mardi, Jeudi, Vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h







Livres, almanachs, guides
Bulletins, journaux, agendas municipaux
Plaquettes, catalogues, fiches techniques
Flyers, affiches, tickets, entêtes, carnets
Faire-part, cartes, invitations...

38 av. Jean-Jaurès - 26200 Montélimar Tél. : 04 75 91 83 00 pao@compographie.fr





Pour votre encart publicitaire dans le prochain Livron infos

Journal municipal d'informations distribué directement dans les boîtes aux lettres à + de 5000 exemplaires

CONTACT:

Imprimerie du Faubourg - Compographie 38 av. Jean-Jaurès - 26200 Montélimar Tél. : 04 75 91 83 00 pao@compographie.fr

Nous remercions les annonceurs qui par leur participation permettent la réalisation de ce journal.